FIDAL
FORMATIONS

DP12 – La famille recomposée : transmettre un patrimoine au sein d’une famille recomposée

Inter

Thématique(s)

Droit du patrimoine

> La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les particularités de la transmission dans les familles recomposées

Programme

1. Transmission aux enfants

- Donation-partage dans la famille recomposée
- Donation ou leg aux enfants non communs
- Mandat posthume
- Recours à l’assurance vie

2. Transmission entre époux et entre concubins

- Protection du conjoint survivant
- Protection du concubin ou partenaire survivant

Pré-requis

- Expérience dans l’une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d’un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

https://www.fidalformations.fr/contactez-nous

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

+33 (0) 1 58 97 10 00

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.